



# Déclaration CGT sur Les 32 Heures

Pour la CGT hypermarchés Carrefour, Le débat entre travailler moins et travailler plus est un faux débat ! De fait le temps de travail se réduit inexorablement.

Les modalités, la précarité et la baisse du temps de travail nous ont été imposés durant ces dernières années par la direction nationale notamment par des temps partiels, par la flexibilité des horaires de travail, par les amplitudes horaires, le travail en soirée, les contrats précaires, l'utilisation abusive des contrats Pro, des apprentis, des stagiaires etc. ...

**Mais aussi par la suppression de milliers de postes**, par le développement du conflit permanent entre le travail et le capital ! La direction nationale a donc en quelques années réduit le temps de travail, **mais de façon violente !**

Elle est source de difficulté permanente pour l'ensemble des salariés des hypermarchés et au delà pour l'ensemble de la société : Ceux qui gardent leurs emplois doivent produire davantage pour compenser le travail de ceux qui l'ont perdu. C'est ce que les hauts dirigeants de notre groupe nomment « une amélioration de la productivité par tête ». Pour nous salariés il s'agit là d'exploiter les travailleurs !

Les NAO 2017 doivent aborder la question de la réduction du temps de travail, afin de remettre le débat à sa véritable place : **« Quelle redistribution des gains de productivité et des richesses ? »**

Nous revendiquons que ces richesses servent à améliorer la vie des salariés, leurs conditions de travail, leurs salaires, leurs santés etc. ... Afin de leur permettre de mieux vivre à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise.

Il faut repenser la politique d'entreprise, la baser sur le progrès social et l'intérêt général. Aborder l'angle des RTT pour permettre l'amélioration des conditions de travail, la protection de la santé ainsi que celle de l'environnement.

Nous devons agir dans notre entreprise afin que les jeunes salariés ou en formation soient considérés comme des salariés à part entières, soit l'égalité de droit, l'Accompagnement spécifique, l'égalité de salaire.

Les progrès techniques permettent, potentiellement de produire la même quantité de richesses avec moins de temps socialement nécessaire. Cela veut dire que la réduction du temps de travail positive, est possible dans notre entreprise. Elle profiterait à l'ensemble des salariés.

Nous portons la revendication du passage à 32 Heures :

**« Travaillons moins, Travaillons mieux, Travaillons tous et toutes »**

**La Cgt Carrefour Hypermarché - 08/02/2017**